

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

LE  
NATURALISTE CANADIEN

---

---

VOL XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No

---

---

Chicoutimi, Novembre 1898

---

---

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

---

---

### La station biologique du golfe St-Laurent

Nous avons trouvé, au sujet de la création d'une station biologique en Canada, quelques renseignements dans le *Compte rendu officiel des Débats de la Chambre des Communes*, séance du 10 juin dernier. Nous citons textuellement cet extrait de la discussion et du vote du budget supplémentaire.

Pour pourvoir à l'établissement d'une station de biologie dans le golfe  
Saint-Laurent . . . . . \$7,000

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : C'est l'Association Britannique pour l'avancement des sciences qui a d'abord insisté sur la nécessité de cette station. Il y a peu de temps, j'ai reçu, avec le ministre de la Milice et de la Défense (M. Borden), une députation de toutes les universités du Canada demandant qu'on prit des mesures pour l'établissement de cette station. On exposa la nécessité de cette institution, en faisant remarquer que le Canada était le seul pays civilisé qui n'en fût pas doté. On a suggéré que ce ne soit pas une institution gouvernementale, que nous ne fassions pas la nomination des employés et que nous n'ayons pas à nous occuper du fonctionnement ; mais on nous a dit que si nous voulions voter \$5,000, ils fourniraient une station de biologie flottante et nommeraient leur

propre surveillant. Ils nous ont dit que \$2,000 par année suffiraient au fonctionnement.

M. FOSTER : Sous le contrôle d'un comité des universités ?

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Oui, avec un représentant du bureau de la Marine. J'ai l'intention de nommer M. le commissaire Prince.

M. FOSTER : C'est bien.

---

## UN INCIDENT

---

Nous ne croyons pas devoir laisser ignorer à nos lecteurs un incident fort désagréable dans lequel nous nous sommes trouvés engagé bien malgré nous.

Nos lecteurs se rappellent-ils ce petit article, intitulé *Un spectacle féerique à Québec*, que nous avons publié dans notre livraison du mois d'août ? De façon très légère et pour dérider un peu les gens, nous nous étions étonnés de voir un grave savant, comme M. Acloque, décrire dans le *Cosmos* le spectacle féerique que présente, dans les environs de Québec, la pêche de l'anguille aux flambeaux, lorsqu'en réalité il ne se pratique rien de tel à Québec.—Or, quelle n'a pas été notre surprise de lire, dans le *Cosmos* du 24 septembre, l'article que voici, où nous sommes tout simplement taxé d'injustice !

### "A PROPOS DE LA PÊCHE DE L'ANGUILLE

"Le numéro d'août du *Naturaliste canadien*, de Chicoutimi, m'arrive, et j'y vois, comme article de rédaction, un écrit intitulé : *Un spectacle féerique à Québec*. L'auteur de cet article semble surpris de ce que rapporte M. A. Acloque dans le *Cosmos*, numéro du 16 juillet, à propos de la pêche à l'anguille dans les environs de Québec. Je n'ai pas l'avantage de recevoir le *Cosmos*, et n'ai conséquemment pu lire en entier l'article de votre savant collaborateur. Mais la critique que l'on a faite, dans le *Naturaliste canadien*,

de l'extrait de cet article de M. Acloque, me semble un peu sévère et un peu injuste. Sans doute, pour nous, Canadiens, habitués à ces scènes d'une pêche au flambeau, nous n'y voyons peut-être pas grand'chose de féerique, quoique, je l'avoue, j'aie passé bien des heures à rêver, sur mon balcon, au scintillement des étoiles, là-haut, et des flambeaux des pêcheurs, là-bas, sur le lac des Deux-Montagnes.

"Ce qui a semblé choquer le critique de M.A. Acloque, c'est que celui-ci dise que cette pêche se fait dans les environs de Québec. Je comprends que pour M. Acloque, séparé qu'il est de nous de plus de 1800 lieues, 40 ou 60 kilomètres(1) soient peu, et que, par le mot *environs*, il ait entendu désigner la contrée avoisinant Québec. Alors, il a certainement raison. Dans le bassin de Gaspé, la pêche aux flambeaux se fait, comme dit notre critique (2), sur une assez grande échelle ; aussi dans les environs (3) de Montréal, sur le lac des Deux-Montagnes, sur le lac Saint-Pierre, etc., etc.

"Cette pêche, très agréable, est bien simple. A la lueur de la torche, placée à l'arrière (4) de l'embarcation, les anguilles qui descendent le courant s'arrêtent. Le pêcheur, armé de son *dard*, n'a qu'à bien viser, et le poisson est retenu captif. Ce dard, fixé au bout d'une perche légère mesurant de 10 à 12 pieds, consiste en une broche d'acier, bien aiguë, fixée au manche entre deux pièces faisant ressort ; ces dernières servent à retenir le poisson une fois embroché. Le petit dessin ci-contre vous fera mieux comprendre l'opération (5).

(1)—On remarquera le procédé de M. Beaulieu qui, joliment brouillé avec la mensuration géographique, double presque la distance de Québec à Paris, tandis qu'il diminue de près des trois quarts les distances canadiennes qu'il mentionne. (*Le Naturaliste canadien.*)

(2)—Nous n'avons pas même écrit le nom de Gaspé. C'est de Chicoutimi que nous avons parlé. (*N. C.*)

(3)—Quand il s'agit de Québec, ses *environs* s'étendent jusqu'au "bassin de Gaspé." Mais, pour Montréal, le mot revient un peu à son sens véritable, qui est, d'après Littré, "les lieux circonvoisins." (*N. C.*)

(4)—M. Acloque avait dit qu'on dispose le flambeau "à l'avant" des barques. Voilà donc M. Beaulieu qui, lui aussi, rectifie une assertion du savant français... à qui nous sommes bien tenté d'offrir, à notre tour, l'expression de nos "sympathies." (*N. C.*)

(5)—Nous regrettons de ne pouvoir, faute de graveurs "dans les environs" de Chicoutimi, reproduire le dessin dont il est ici question. (*N. C.*)

“Et maintenant, voici la raison pour laquelle je viens confirmer les faits avancés par M. A. Acloque : On n’a pas assez le respect dû aux savants de nos jours ; au lieu de se confier en leur bonne foi et en leurs désirs d’agrandir le champ si vaste des connaissances, on les suspecte sans raison, on les injurie souvent et l’on n’a que cette phrase à opposer à leur dévouement : *A beau mentir qui vient de loin !* M. Acloque n’a dit que la vérité. Pour nous peut-être a-t-il semblé exagérer ; il n’a certainement pas exagéré pour les Européens, Je m’explique. Pauvres mortels, habitués que nous sommes à ne juger que par nos impressions du moment, nous voyons d’un œil bien différent les choses qui frappent nos regards pour la première fois et celles que nous avons constamment sous les yeux. On s’exclame à celles-là ; celles-ci nous laissent indifférents. L’Européen qui, pour la première fois, s’arrête à considérer le cours rapide de l’immense fleuve Saint-Laurent, ne peut s’empêcher de manifester son admiration : c’est une merveille ! Et cette merveille du Canada, croyez-vous qu’elle frappe l’esprit du paysan canadien ? non, mais le paysan canadien s’ébahira devant votre tour Eiffel, laquelle est chose ancienne chez vous . . .

“C’est le tort des choses et des hommes, de vieillir !

“J’ai cru pouvoir vous intéresser en vous donnant ces quelques détails, et réparer envers M. Acloque l’injustice qu’on lui a faite. Je sympathise d’autant plus avec votre distingué collaborateur que je sens en lui le penchant qui me domine : l’étude de l’harmonieuse nature.

*Montréal.*

GERMAIN BEAULIEU.”

Nous avons pensé qu’il ne fallait pas laisser le *Naturaliste canadien* sous le coup d’une accusation si injustement portée contre lui. Et nous avons adressé au *Cosmos* la réplique suivante, qu’il a dû publier dans l’un de ses derniers numéros.

#### “UNE QUERELLE D’ALLEMAND

“Je n’ai lu qu’aujourd’hui, 19 octobre, le *Cosmos* du 24 septembre, où j’ai trouvé, avec la plus grande des surprises, une attaque dirigée contre le *Naturaliste canadien*, par un jeune Montréalais, M. Beaulieu. Me permettra-t-on de don-

ner le démenti à ce correspondant dans le *Cosmos* lui-même ? Je serai, certes, désolé de remplir même une seule colonne de cette revue d'une discussion dénuée de tout intérêt, scientifique ou autre. Mais comment pourrais-je, sans protester, souffrir qu'on vienne, mettant à profit la grande autorité dont jouit le *Cosmos*, dénoncer au monde savant de tous les pays mon pauvre *Naturaliste canadien* comme coupable d'injustice, presque de calomnie ? C'est contre M. Acloque que je suis accusé d'avoir eu tort à ce degré, contre M. Acloque que j'apprécie au point d'acheter tous ses ouvrages, à mesure qu'ils sont annoncés, et de tenir une sorte de registre de tous ses articles de revue dont j'ai connaissance. Par exemple mon contradicteur a été assez prudent pour ne pas citer une seule ligne de ce que j'ai écrit ! Cela, à vrai dire, pourrait simplifier beaucoup ma tâche : puisqu'on m'accuse sans rien prouver, je n'aurais qu'à nier absolument, et tout serait dit.

"Toutefois, comme vos lecteurs auront sûrement oublié, quand ils prendront connaissance de cette lettre, ce qui faisait le sujet du débat, je vais résumer très brièvement le... grave objet de cette lutte transatlantique.

"Le *Cosmos* du 16 juillet dernier contenait un intéressant article de M. Acloque où il était question de la pêche de l'anguille. "Au Canada (y lisait-on), dans les environs de Québec, "on pêche l'anguille le soir, sur des barques à l'avant desquelles "on dispose un fanal... Rien n'est féerique comme le spectacle, par une nuit noire, de tous ces flambeaux rangés en "longues files scintillantes." Moi qui suis Québécois, moi qui ai vécu à Québec tout près de vingt-cinq ans, je trouvai très piquant d'apprendre par voie de Paris qu'il y a près de ma ville natale, où je fais encore quatre ou cinq séjours par année, un "spectacle féerique" que je n'y ai jamais vu, dont je n'ai jamais entendu parler, qui d'ailleurs n'y existe pas. Et j'écrivis là-dessus une sorte de boutade humoristique pour railler un peu mes amis de Québec, qui ne savaient seulement pas qu'il se passe chez eux de si belles choses. Du reste, je convenais bien que la pêche *aux flambeaux* se pratique un peu partout dans nos fleuves et rivières, sans y voir, par exemple, rien de féerique.

"Et veut-on savoir comment j'ai traité M. Acloque en tout cela ? Je l'ai nommé deux fois dans mon petit article, en

le désignant, la première fois, comme "l'un des savants justement célèbres de France" ; et, la seconde fois, comme "un savant très sérieux". Cela ne me semble pas si injuste ! Et puis, j'ai eu bien soin de dégager sa responsabilité : "nous nous demandons (ai-je écrit) où M. Acloque, qui est un savant très sérieux, a pu recueillir des renseignements aussi fantaisistes... Sans doute de quelque voyageur, retour d'Amérique," etc. J'avais fini mon article par cette phrase : "Et voilà un nouvel exemple du grossissement que subissent les moindres choses, vues d'un continent à l'autre, au lieu du rapetissement auquel on se serait plutôt attendu". Voilà pourtant les forfaits que j'ai commis, et dont l'horreur n'a pas laissé de repos à M. Beaulieu, qu'il n'ait pris la plume pour exprimer la "sympathie" qu'il éprouve à l'égard de M. Acloque (dont il n'a peut-être appris le nom que dans le *Naturaliste canadien*) et "réparer envers lui l'injustice qu'on lui a faite". Voilà ce qui a provoqué à mon adresse, de la part de M. Beaulieu, d'étonnantes réflexions comme celles-ci : "On n'a pas assez le respect dû aux savants, de nos jours ; ... on les suspecte sans raison, on les injurie souvent et l'on n'a que cette phrase à opposer à leur dévouement : *A beau mentir qui vient de loin !* M. Acloque n'a dit que la vérité."

"C'est que, en effet, mon contradicteur s'est mis en frais de faire croire à la réalité du *spectacle féerique* qu'offre "dans les environs de Québec" la pêche aux flambeaux. Il lui a suffi pour cela d'imaginer que M. Acloque a voulu désigner, par le mot *environs*, "la contrée avoisinant Québec". Et cette "contrée avoisinant Québec", c'est, d'après M. Beaulieu : le lac Saint Pierre, le lac des Deux-Montagnes, le bassin de Gaspé, qui sont pourtant situés respectivement à des distances de Québec d'à peu près 40 lieues, 70 lieues, 100 lieues (distances qu'il remplace tout bonnement dans sa lettre au *Cosmos*, par celles de "40 ou 60 kilomètres", c'est-à-dire une dizaine ou une quinzaine de lieues.) C'est à peu près comme si, considérant Paris même d'aussi loin que les antipodes, on plaçait Bruxelles, Metz, Lyon, dans les "environs" de Paris.

"Encore une fois, je regrette vivement d'avoir été obligé d'entretenir le *Cosmos* (dont la bonne foi a été évidemment surprise) d'une affaire de si minime importance. C'est même parce que je la jugeais de la sorte, que je me suis abstenu de

communiquer à la direction de cette revue le petit article que j'avais écrit plutôt pour amuser mes lecteurs, que pour rectifier l'assertion erronée de M. Acloqué, laquelle n'était pas assurément de nature à faire dévier le genre humain de la grande route où il poursuit ses destinées.

L'ABBÉ VICTOR-A. HUARD  
Directeur du *Naturaliste canadien*."

*Chicoutimi, P. Q.*

Comme on l'a vu, par la correspondance reproduite du *Cosmos*, M. Beaulieu avoue que le spectacle de la pêche de l'anguille aux flambeaux n'est pas, pour lui, ce qu'il y a au monde de plus féérique ! Et puis, pour justifier à tout prix l'assertion de M. Acloqué, il est obligé de soutenir que le savant français a voulu donner au mot *environs* un autre sens que celui déterminé par l'usage !—Mais laissons là cette futile discussion.

Ce que nous voulons surtout signaler ici, c'est l'incorrection du procédé de M. Beaulieu. Il était collaborateur attitré du *Naturaliste canadien* ; il était de la maison, par conséquent. Et s'il avait à nous corriger, c'est ici qu'il le devait faire, au lieu d'aller dénoncer au delà de l'Atlantique le journal dont il faisait partie.

En outre, il s'est proposé de "réparer envers M. Acloqué l'injustice qu'on lui a faite." Or, pour accomplir cette réparation, il va se servir du *Cosmos*, dont une dizaine de lecteurs peut être ont eu connaissance du fait qu'on nous reproche, et laisse de côté la presque totalité des gens qui ont vu l'article incriminé : c'est-à-dire les lecteurs du *Naturaliste canadien*, et ceux de la *Vérité*, de Québec, qui a reproduit notre écrit.—Une pareille façon d'agir n'est pas facile à comprendre, ni à justifier.

---

Nous devons, encore ce mois-ci, renvoyer la Bibliographie au numéro suivant.

## L'ABBÉ PROVANCHER

(Continué de la page 136)

L'abbé Provancher avait annoncé dès 1858 son intention de publier une *Flore* du Canada. En avril 1859, le gouvernement du Canada prit la première décision d'aider à la publication de cet ouvrage ; et, comme on vient de le voir, ce fut le 5 mars 1863 que le comité de la Bibliothèque s'occupait pour la dernière fois, et de la façon heureuse que l'on se rappelle, du secours à donner à cette entreprise. A quelle date précise l'ouvrage fut-il donc livré au public ?

C'est l'année 1862 que l'on voit indiquée au frontispice des deux volumes. La préface est elle-même datée de "Portneuf, novembre, 1862." D'autre part, l'annonce de l'enregistrement de l'ouvrage "au bureau du Régistrateur provincial" imprimé au verso de la page du titre, est du mois de janvier 1863. En effet, ce fut dans les derniers jours de ce mois que l'ouvrage fut livré au public. J'en vois la preuve dans le fait que la correspondance de M. Provancher ne contient, daté du mois de janvier 1863, aucun accusé de réception des volumes qu'il offrit en "hommage d'auteur" à des amis ou à des gens qui lui avaient rendu service lors de la préparation ou de la publication de son livre. La première lettre de remerciements qui se trouve dans cette correspondance, est de M. Ed. Glackmeyer (1), de Québec, dont, l'année précédente, notre auteur avait utilisé les services, à propos, semblait-il, de la subvention qu'il s'agissait d'obtenir du gouvernement. Cette lettre, datée du 4 février, contient deux renseignements non dépourvus d'intérêt. Le premier, c'est que, ce jour-là, il faisait à Québec un froid de 32° Fahr. au-dessous de zéro ; et je livre ce fait à la publicité dans l'intérêt de la météorologie, qui est bien la science la plus indi-

(1) M. Glackmeyer, fils d'un chef de musique de régiment, était notaire, et s'occupait lui-même beaucoup de musique. Il était flûtiste, et pendant longtemps il fut président du Septett Club, de Québec. Il mourut, à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, à l'âge de 86 ans. (Renseignements reçus de M. Ern. Gagnon, l'artiste et l'éruudit bien connu).

gente de toutes, et qui est aussi de toutes la plus éloignée de connaître parfaitement les lois qui la régissent. Le second détail qu'il importe de noter, c'est que les journaux canadiens avaient déjà annoncé la publication de la *Flore canadienne*, mais de façon trop froide, au dire du bon notaire Glackmeyer. "Si cet ouvrage avait été publié en Europe, écrit-il à l'abbé Provancher, nos journaux n'auraient pas eu assez de termes flatteurs pour en parler, tandis qu'à peine ont-ils dit quelque chose de votre ouvrage qui me paraît, à moi, ne rien laisser à désirer". Voilà des paroles qui ne sauraient déplaire à un écrivain. Qui sait même si elles ne furent pas la cause prochaine d'une tentation qui se présenta, et à laquelle notre auteur fit bon accueil, ainsi que m'oblige à l'avouer l'implacable devoir de l'historien ? Du moins, c'est ce qu'il faut inférer d'une lettre du 14 février, dans laquelle ce même correspondant écrit qu'il consent à publier sous sa propre signature un article qu'il a reçu de M. Provancher sur ses ouvrages de botanique... Qu'on ne jette pas ici les hauts cris ! Ce n'est pas l'abbé Provancher qui est l'inventeur du procédé, et après lui le secret ne s'en est pas perdu. Où est-il l'auteur (*à ce qu'on dit*) qui du moins ne déblaye pas un peu le chemin par laquelle la Gloire doit arriver chez lui,—lorsque même il ne l'envoie pas chercher en voiture pour qu'elle vienne plus vite ! Ce sont là trucs du métier, et l'on n'y a recours, évidemment, qu'avec la noble intention d'empêcher les contemporains de commettre des injustices dont abuserait la postérité pour les traiter plus sévèrement qu'il ne faudrait...

En fait d'appréciations de la *Flore canadienne* par la presse du Bas-Canada, je n'ai pu retrouver que les deux suivantes, qui sont du *Courrier du Canada*, de Québec, et de l'*Ordre*, qui se publiait à Montréal. Le premier, en son numéro du 6 février 1863, après avoir accusé réception de l'ouvrage et en avoir donné le titre et quelque description, ajouta les considérations que voici : " Il nous est impossible

de porter un jugement sur le mérite intrinsèque de ce livre ; mais en le parcourant et en jetant un coup d'œil sur le vocabulaire, la liste des auteurs cités, la table alphabétique des matières, etc., nous sommes restés sous l'impression que c'est là une œuvre consciencieuse, fruit de longs labeurs, d'observations continuelles et de patientes recherches. Nous laissons d'ailleurs aux hommes du métier le soin de l'apprécier comme il convient." *L'Ordre*, du 11 février, reproduisit une partie du long titre de l'ouvrage, et dit ensuite : "Ce travail important, qui mérite d'être placé à côté de l'*Histoire du Canada* à laquelle il se rattache, d'ailleurs, par plus d'un point, a coûté à son auteur de longues années d'étude, de travail, de recherches et d'observations ; et ce n'est qu'après bien des hésitations que M. Provancher s'est résolu à courir les risques d'une publication aussi considérable pour offrir à ses compatriotes le fruit de son expérience et de ses laborieuses études.—La *Flore canadienne* a sa place marquée dans nos bibliothèques publiques et privées, et nous considérons comme un devoir pour nous de la recommander à tout le monde."

J'ai sous les yeux les lettres de remerciements qu'adressèrent à l'auteur plusieurs personnages, à qui il avait fait hommage d'un exemplaire de son ouvrage. Voici des extraits de quelques-unes.

Sir James M. LeMoine, l'auteur de l'*Ornithologie du Canada* et de bien d'autres ouvrages, écrivait à l'abbé Provancher, le 5 février 1863:..."Je n'ai pas encore eu le temps d'examiner ce travail : mais ce que j'en vois me porte à croire qu'il doit représenter une somme de labeur énorme, et le coût d'une telle entreprise doit être fort élevé : le tout pour la gloire. Car non seulement ceux qui se mêlent de publier des livres en Canada y sont pour leur travail, mais encore pour leur argent". (1)

(1) M. LeMoine annonce à M. Provancher, en cette même lettre, qu'un travail sur les Pêcheries du Canada "vient d'absorber trois mois de ses loisirs."

Le 8 février, c'est l'abbé Ferland, le célèbre historien, qui écrit à notre auteur : " Je vous offre mes sincères remerciements pour les deux beaux volumes que vous m'avez fait remettre. Ils me paraissent très propres à guider l'amateur dans la recherche des plantes du pays, et à inspirer aux élèves de nos collèges le goût d'une science utile et en même temps fort agréable.—Votre ouvrage me donne presque l'envie de me remettre à parcourir les bois et à suivre les grèves pour renouveler connaissance, au moyen de votre clef analytique, avec les plantes canadiennes que j'ai perdues de vue depuis plusieurs années". (1)

Un fervent botaniste, le juge D. Roy, qui administrait la justice dans le district de Saguenay, écrit à son tour, de la Malbaie (Charlevoix), le 19 février, l'intéressante lettre que voici : "De retour de Chicoutimi, avant-hier, j'ai trouvé sur ma table vos deux volumes de la *Flore canadienne*. J'ai de suite oublié toutes les tracasseries d'un voyage à travers les Laurentides, je ne me suis plus senti fatigué. Je me suis mis à découper si bien les feuilles de ces deux volumes que j'ai pu parcourir toutes les pages la nuit même de mon arrivée. Vous ne sauriez croire le plaisir que cela m'a procuré, et combien je vous dois de la reconnaissance. J'ai retrouvé là toutes les plantes qui m'étaient si chères en 1830, lorsque je parcourais les environs de Québec. Je crois qu'on ne peut pas faire mieux que vous avez fait ; et vous avez très certainement rendu service à la science. Une chose cependant me fait peine : c'est que vous avez cru devoir mentionner le faible service que je vous ai rendu en vous transmettant une liste faite à la hâte et qui ne méritait certainement pas la mention que vous en avez faite.—J'ai dit que vous

---

(1) Dans le premier volume du *Foyer canadien*, se trouve (pages 367-374), sous la signature de feu l'abbé Ov. Brunet, professeur de botanique à l'université Laval, de Québec, des *Notes sur les plantes recueillies par M. l'abbé Ferland sur les Côtes de Labrador, baignées par les eaux du Saint-Laurent, en 1838*.

aviez rendu un vrai service à la science. En effet, à présent et avec vos volumes, combien il sera facile aux botanistes futurs de faire des flores locales ou de comté, seulement en donnant le nom des plantes et en référant à vos volumes pour la description. J'ai presque le dessein de donner l'exemple en faisant une flore du comté de Charlevoix, si toutefois mes occupations judiciaires m'en laissent le loisir.—Permettez-moi, monsieur, de vous remercier de nouveau et de vous féliciter sur votre œuvre. J'ose croire que cette première édition sera promptement épuisée”.

(*A suivre.*)

V.-A. H.

---

## Quelques aperçus sur la géologie du Saguenay

---

(Le passage suivant, omis par nous ne savons quel malentendu, fait suite à la page 109 (livraison de juillet) et doit précéder l'article publié au mois de septembre, page 137).

Aussi, c'est grâce à cet étrange procédé si nous avons pu constater que sous les épaisses couches de sédiments déposées pendant des âges au fond de cette mer intérieure, que nous pouvons palper maintenant que celle-ci est disparue, il existait d'immenses dépôts de végétaux que la période des plantes y avait accumulés avant le refroidissement et, surtout, que les eaux, précipitées des sommets rehaussés tout à coup, y entraînent en désordre et y juxtaposèrent en un tout compact : représentant justement ces matières premières que nous venons d'entrevoir sous scellés, il y a un instant, en train de faire des merveilles, sinon la preuve que c'était bien là au moins leur destinée.

Vous voyez que nous n'y allons pas etc.

(Continué de la page 140)

Un peu plus tard, on en trouva aussi des parcelles dans le canton Jonquière, sur les lots de Tiburce Tremblay, au pied des éboulis de la grande coulée qui entament ce terrain.

Ce cultivateur eut même des offres alléchantes, pour sa propriété, d'un ingénieur bien connu au Saguenay. Mais dans cette circonstance, on soupçonna un commencement de spéculation mis en œuvre par des motifs inavouables, disait-on ; pourtant, tous ces soupçons n'existaient que dans l'imagination.

Les recherches, qui se firent à la suite de cette découverte, n'aboutirent à aucun résultat. Rien de surprenant, si l'on considère la méthode suivie dans le temps. Les gens se contentaient de piocher ici et là, au hasard ; de faire un trou de leur hauteur, ou bien moindre, si l'eau se mettait de la partie ; et puis, si quelques parcelles de charbon brillaient enfin au bout de leur labeur, ça ne valait pas la peine, disaient-ils, de se morfondre pour si peu.

Elles ne comprenaient pas, ces bonnes gens, que le fait seul d'avoir trouvé quelques parcelles de houille, suffisait pour éveiller l'attention des géologues, qui, toujours au guet, doivent savoir, eux, que du moment que la chose est prouvée, cette chose existe . . . . . en plus ou moins grande quantité. L'essentiel, c'est de localiser le dépôt, de savoir dans quelle partie de la vallée du lac St-Jean est enfouie la masse de ces végétaux carbonisés qui nous intéressent.

Est-ce au pied des montagnes qui l'entourent de toutes parts ?

Est-ce au beau milieu de la vallée ? ou bien sous la double assiette schisteuse, formée sous les eaux de ce lac, que se trouve ces trésors ?

Il n'y a pas de doute que, lors du cataclysme, l'entaille qui se fit à la face de la terre, coupant en deux la vallée du lac St-Jean, ou plutôt, le grand lac Silurien qui submergeait alors cette vallée, a dû, à coup sûr, entamer la *soute au charbon*, si celle-ci y existe.

Ne serait-ce pas la preuve que cette malheureuse entaille y a pénétré tout de bon, la vue de ces échantillons,

tout frais extraits, trouvés égrenés ici et là sur ses lèvres entr'ouvertes—représentées par les rivages du lac à la Croix, et par tous les autres lacs qui se trouvent sur la même ligne vers la baie des Ha! Ha!—blessure inguérissable, qui, encore une fois, nous donne une bonne idée du coup porté là. C'est lui, ce coup, qui, en séparant en deux les dépôts enfouis dans cette vaste dépression, fit détacher des parois du gouffre ces particules de charbon ; et puis le travail des eaux qui envahirent ces profondeurs subitement créées, a dû aussi éroder, avec énergie, ces escarpements encore tout émus des tiraillements qui les séparèrent, et leur enlever cette *limaille* intéressante qui trahit, sans dessein, le secret de leur formation. Ce sont ces mêmes parcelles, ainsi détachées par les torrents et les remous, qui remontèrent de force à la surface, dans le tourbillon, et qui furent déposées là où on les a trouvées il y a vingt-cinq ans.

\* \* \*

On pourrait dire, sans être sérieux, que le lac à la Croix et son voisin, le lac de la Tête de Mort, sont juchés sur le sommet même de cette *mine* que l'on ne veut pas reconnaître, vu que ce sont les seuls lacs, sur toute cette étroite lisière de St-Alphonse à St-Jérôme—(et il s'en trouve un bon nombre)—, qui soient situés presque au niveau du plateau de la vallée, tandis que tous les autres sont, au moins, à cinquante et soixante pieds au-dessous.

Ou bien le gouffre a eu ici un haut-le-cœur qui lui a remonté dans la gorge une masse quelconque, sans spécifier quoi.

Une autre indication qu'il y a quelque chose d'étrange dans le voisinage, et qui a une certaine analogie avec ce que nous venons de dire, c'est l'odeur suspecte qui s'exhale entre les deux lacs susmentionnés.

Il faut vous dire que, il y a trente à quarante ans, celui qui voulait se rendre, en hiver, d'Hébertville au lac St-

Jean, passait par le chemin des Chiens (1) : il n'y en avait pas d'autres.—Ce chemin enfilait précisément sur la glace du lac à la Croix et de son voisin à l'ouest.

Entre ces deux lacs—distants seulement de quelques arpents,—il y a une coulée qu'il fallait franchir : elle court du sud-est au nord-ouest, tout étroite et profonde. Au fond serpente, à la gêne, un gros ruisseau. Ces deux lacs n'ont pas de décharge et ne communiquent pas, non plus, avec le ruisseau, bien que celui-ci soit à quarante pieds, au moins, au-dessous de leur niveau ; avec peu de travail, cependant, ils s'y videraient, s'il le fallait.

Savez-vous comment on appelait ce cours d'eau-là, dans le bon vieux temps ? Non. Eh, bien passez-y une fois, et vous le saurez... En descendant la coulée, son nom est écrit dans l'air ; en traversant son petit pont de bois rond, vous trouvez qu'il remplit l'atmosphère ; et lorsque vous remontez de l'autre côté, vous le dites involontairement : C'est le ruisseau Puant.

Sans badinage, l'odeur qui vous suffoque en sautant la coulée, vous l'avez trouvée justement dans les usines à gaz, si vous y êtes jamais allé. Et, le plus intéressant, c'est qu'en amont du ruisseau, au sud du lac à la Croix, vous ne sentez rien d'étrange ; mais vis-à-vis de celui-ci, et en aval, pour quelque distance, vous êtes quasi-asphyxié. Ne dirait-on pas que cette mauvaise odeur vient directement de dessous le lac ? que le pot aux roses n'y est pas à cent lieues ? que le soupirail de la mine pourrait bien s'y trouver aussi ?

Si nous avons tenu à faire ces quelques remarques, c'est que nous voulons ne rien laisser dans l'ombre, surtout à cet endroit-ci, qui a éveillé le premier notre attention.

(A suivre.)

P.-H. DUMAIS.

(1) Vieille relique du passé que ce portage tracé jadis par les premiers missionnaires qui pénétrèrent au lac St-Jean, et qui leur servait de chemin d'hiver pour atteindre la mission de Chicoutimi. La Compagnie française pour la traite des pelleteries et plus tard celle de la Baie d'Hudson l'utilisèrent pour le transport de leurs marchandises et de leurs munitions, qui se faisait avec des chiens et toboganes—depuis le poste de Chicoutimi jusqu'aux postes de Métabetchouan, Chamouchouan et Nékauba.

# “ LABRADOR ET ANTICOSTI ”

PAR L'ABBE HUARD

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti ; renseignements inédits ; l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

## LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le **Feu et sur la Vie**

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Eglises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm. M. MacPHERSON, Agent, Quebec

**Jos.-Ed. Savard**, Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

## PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000

## COMPANY OF LONDON

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

**PATERSON & SON**, Agents généraux, Montreal  
**JOS.-ED. SAVARD**, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

## LA ROYALE

Compagnie  
 d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VEPSEMENTS : \$42,000,000

**Surplus de l'actif sur le passif :**

Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

**WM. TATLEY**, Agent général, Montréal

**JOS.-ED SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. . . . CHICOUTIMI.